

Saint Benoît cite saint Paul...

Introduction

La lecture de la *Règle* de saint Benoît rencontre des citations de saint Paul, voisinant avec celles de Matthieu, et d'autres, surtout de l'Ancien Testament. Souvent, on ne s'y arrête guère, se contentant de ce constat. Mais en cette année consacrée à saint Paul, il y a une obligation de s'y arrêter justement et beaucoup le feront, et de plusieurs manières. On peut partir du texte de saint Benoît et voir comment il utilise les références pauliniennes, ou plus généralement encore dans les thèmes qui constituent la doctrine spirituelle de saint Benoît, chercher – et trouver facilement – l'inspiration paulinienne¹.

On peut faire un parcours inverse : repérer toutes les références à saint Paul de la *RB*, et établir d'intéressantes statistiques. Ainsi, Paul est plus souvent cité que l'Évangile. Cela semble assez logique dans un texte, la *RB*, qui est d'abord normatif, avant d'être un texte de doctrine spirituelle. Et ici, un « petit » détour s'impose par la *Règle du Maître*. « Petit » détour, car le père de Vogüé a fait tout l'essentiel du travail et donné les outils qui permettent des comparaisons.

Pratiquement toutes les références explicites à saint Paul dans la *RB* sont déjà dans la *RM*. Mais la réciproque n'est pas vraie. Il y a environ 35 références directes à saint Paul chez Benoît, mais plus de 180 chez le Maître ; en se souvenant que la *RM* est plus de trois fois plus longue que la *RB*. Cependant Benoît ne ramène pas à un tiers chaque chapitre du Maître. Il ajoute, il retranche, il déplace. Il reste que beaucoup de textes pauliniens sont présents chez le Maître et absents chez Benoît. Ce qui est vrai de tous les emprunts que Benoît fait au Maître, le reste pour ce qui concerne les citations de saint Paul : en effet, saint Benoît s'est suffisamment réapproprié le texte pour qu'on le considère comme *son* œuvre et les citations comme

¹ C'est, semble-t-il ce que fait le père abbé Étienne dans le numéro de *Renaissance de Fleury* consacré à saint Paul et saint Benoît, et reçu après la rédaction de ce travail.

son propre choix. Qui voudrait toujours mieux connaître les intentions profondes de Benoît devrait chercher le pourquoi de ce qu'il a éliminé... Mais pourrait-on tirer des conclusions fiables à partir d'une absence ? Pourtant il y a deux « absences » significatives dans la *RB* : pas la moindre citation de la lettre aux Colossiens. Ni de la seconde lettre aux Thessaloniens. D'autre part, dans tous les chapitres consacrés à l'Office, saint Benoît n'utilise pas de textes de Paul. Cependant en *RB* 9, 9 et 10, il dit : « Après ces trois leçons accompagnées de leurs répons, on chantera six autres psaumes avec *Alléluia*. Suivront : une lecture de l'Apôtre, qui doit être récitée par cœur ». Et en *RB* 13, 11 : « viendront ensuite les psaumes *Laudate*, une leçon de l'Apôtre récitée par cœur ». Benoît a lu saint Paul, il demande de le lire et même de l'apprendre par cœur.

On peut choisir une troisième voie : il s'agirait alors, non pas de retenir les thèmes pauliniens, présents partout dans la *RB*², mais de serrer de plus près les *citations* de saint Paul, étudier à la fois le contexte de Benoît et peut-être plus encore celui de Paul. Il s'agit d'essayer de croiser deux problématiques, celle de Paul et celle de Benoît.

I. LE BAPTISÉ, CRÉATURE PASCALE : GRÂCE ET EXIGENCES

Ce thème est essentiellement développé par deux textes de *RB*, deux textes qui, pour leur plus grande part ne sont pas des « originaux » de saint Benoît, mais qu'il s'est appropriés de façon bien significative, et qui portent sa marque : le Prologue et le chapitre 4.

a) Le Prologue. La grâce du baptême. Grâce du salut et de l'appel

Le Prologue de saint Benoît utilise largement un texte du Maître, une longue catéchèse baptismale. Benoît n'en retient qu'une partie³, le commentaire des psaumes 33 et 14, qu'il encadre d'une introduction et d'une conclusion personnelles.

Dans l'introduction composée par Benoît, le « Qui que tu sois » du verset 3 du Prologue, pourrait être une allusion à Rm 2, 1 : « Tu es donc inexcusable, toi, qui que tu sois, qui juges. » Le « qui que tu

² Par exemple, tout ce que dit Paul sur la nécessité de prier en tout temps, en toutes occasions, en des hymnes, des psaumes, des cantiques inspirés a sûrement dû rencontrer un écho favorable chez Benoît ; mais, dans les chapitres, nombreux qu'il consacre à l'office, pas la moindre citation de Paul.

³ Le texte de la *RM* comportait 179 versets, celui de la *RB* n'en a plus que 50.

sois » est aussi bien un catéchumène ou un néophyte venu du judaïsme ou du monde païen, grec ou latin, qu'un candidat à la vie monastique. Et d'emblée, ceci nous dit que le moine est d'abord et reste un baptisé et que le sens de sa vie n'est pas différent de celui de ses frères chrétiens. Le but est le même, le sens de la marche est le même, seule la route elle-même est particulière.

Le langage du Prologue est explicitement pascal : thèmes de la nuit et du passage à la lumière, du réveil, et donc à la fois de la Résurrection et de cet éveil qu'est une conversion, de la nécessité de se lever (se lever c'est aussi ressusciter dans le langage du Nouveau Testament). On pourrait repérer dans ce Prologue plusieurs éléments qui renvoient à la célébration de la Vigile pascale, avec à l'arrière plan les grands textes de saint Paul, notamment Rm 6 même si ce chapitre de Rm n'est pas cité par Benoît. Par contre quatre citations de Paul sont explicites dans le Prologue.

Le tout premier texte de Paul cité par saint Benoît (Prologue 8) est Rm 13, 11⁴ : « **C'est l'heure désormais de vous arracher au sommeil** ; le salut est maintenant plus près de nous qu'au temps où nous avons cru. » Le contexte de Romains : Paul vient de dire que la charité, l'amour sont le résumé et l'accomplissement de la Loi. Et que la conduite du chrétien, du baptisé enfant de lumière doit être dans la logique de cette lumière venue du Christ. Il doit revêtir le Christ. Benoît dira-t-il autre chose à propos du moine ? L'engagement de foi (ce « moment où nous avons cru », plus ou moins éloigné de cette heure présente qui appelle à s'éveiller) conduit à aimer, là est la conversion à opérer. De conversion en conversion, comme Abraham, « de campement en campement ». Itinéraire chrétien, itinéraire monastique aussi. Dès les premiers versets, le vœu de conversion est ainsi peut-être justifié par saint Paul.

Un peu plus loin (Prologue 31) nous trouvons 1 Co 15, 10 : « **C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis** ». Le contexte paulinien de la citation est particulièrement important : c'est le premier kérygme, le premier Credo, ce que Paul a reçu et que chaque baptisé reçoit en la nuit pascale, l'annonce de la mort et de la Résurrection du Christ. La foi est reçue, elle est transmise. La vie monastique le sera pareillement. Benoît le dit : « Paul ne s'est pas attribué le succès de sa prédication », tout ce qu'il est et fait est l'œuvre de la grâce. Ce point en début d'une Règle monastique était important en une époque de pélagianisme. Benoît est en plein accord avec saint Paul : nos œuvres ne viennent que répondre et correspondre à la grâce de Dieu.

⁴ En caractères gras, les mots repris par *RB* dans les versets de Paul utilisés.

Le verset 32 cite 2 Co 10, 17 : « Celui **donc qui se glorifie, qu'il se glorifie dans le Seigneur.** » Dans le passage parallèle de *RM*, on a 2 Co 12, 1 : « Il faut s'enorgueillir ! c'est bien inutile. » Benoît l'a remplacé par un autre verset de Paul, plus christologique, comme l'ensemble de la Règle et qui annonce le célèbre : « Qu'en toutes choses, Dieu soit glorifié » de *RB* 57, 8.

Au verset 37, Benoît cite Rm 2, 4 : « Ou bien méprises-tu ses richesses de bonté, de patience, de longanimité, **sans reconnaître que cette bonté de Dieu te pousse au repentir ?** » Ce temps de la conversion, dans le contexte paulinien, correspond à celui de la libération apportée par le Christ, libération de l'esclavage du péché, de la persévérance dans la foi, qu'il ne suffit pas de proclamer, mais qu'il faut vivre. Écouter et faire. Ce verset partiellement cité par Benoît se trouve dans une section de Romains sur la justification par la foi. Païens comme Juifs sont sous la « colère de Dieu » et ont à être pardonnés, justifiés, c'est à dire « rendus justes » par Dieu. Il est une tendance assez récurrente dans l'histoire du monachisme à « rajouter » des œuvres, à multiplier les pratiques, au point que certains ont pu demander : est-ce le moine qui fait son salut, ou le Christ qui le lui apporte ? Il est intéressant que l'appel à la conversion du Prologue – et de toute la *RB*, puisque saint Benoît en fera l'objet d'un des vœux –, soit placé dans le cadre de la réflexion de Paul sur la justification. Cela veut dire que la conversion est bien plus qu'une conversion morale. Elle est conversion à la foi et au salut que nous recevons de Dieu comme une grâce. Mais cette acceptation de l'idée de « convertir » notre foi elle-même est déjà une conversion. Le salut est donné par le Christ. On ne se fait pas moine pour « faire son salut⁵ ». Encore faut-il y revenir sans cesse et se réveiller. Dire « se réveiller » signifie qu'on utilise un langage pascal.

b) Le chapitre 4 : les instruments de l'art spirituel ou les exigences.

Ce chapitre, mis à part les quelques modifications apportées par saint Benoît, est tiré d'un texte très ancien, la *Didachè*, constitué par une liste que l'on confiait aux futurs baptisés pour leur préciser tout ce qu'ils devaient faire, ne pas faire, éviter, s'ils voulaient vivre en vérité leur baptême. Par exemple certains métiers leur étaient désormais défendus, des comportements interdits, d'autres devenaient obligatoires. Benoît reprend cette liste qui commence simplement par le Décalogue et il la corrige en fonction des particularités de la vie

⁵ Cf. ce que disait Luther en réponse à des présentations étranges de la vie monastique qui avaient cours à son époque.

monastique. Être baptisé, être moine engage sur une route particulière. Il y a un accord nécessaire entre la profession baptismale⁶ et la vie du baptisé ensuite, comme entre la profession monastique et la vie du moine. Quelques-unes de ces corrections sont belles et typiquement bénédictines comme le « ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu. » Mais plusieurs des « instruments » sont d'inspiration paulinienne : on peut en retenir ici deux exemples.

Au verset 32, il y a une allusion à 1 Co 4, 12 : « **nous sommes maudits et nous bénissons**, nous subissons la persécution... » (*maledicimur et benedicimus*) et Benoît corrige : *maledicentes se non remaledicere, sed magis benedicere*. Quand on nous maudit, ne pas 'remaudire', mais bénir davantage. C'est un thème cher à Benoît, qu'il reprendra ailleurs, mais c'était d'abord un thème cher à Paul. En ce chapitre 4 de la première épître aux Corinthiens, il s'agit des prédicateurs de l'Évangile, et plus largement de tous les serviteurs du Christ. C'est un portrait du disciple du Christ qui imite son Maître.

Nous trouvons au verset 73 le deuxième des « instruments » qui porte une marque à la fois très paulinienne et très bénédictine : « **Que le soleil ne se couche pas sur votre colère** » trouve-t-on en Ep 4, 26. Benoît élargit la perspective qui devient une synthèse de ce que Paul dit en bien d'autres lieux : « Revenir à la paix avant le coucher du soleil avec qui on a été en désaccord. »

Au verset 77, Benoît cite 1 Co 2, 9 : « selon qu'il est écrit, nous annonçons **ce que l'oeil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu**, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, **tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment**. » Le Maître ne citait pas ce verset, mais il décrivait abondamment la Jérusalem céleste. Benoît justifie, par ce recours à saint Paul, son refus de décrire la Jérusalem céleste, car comment décrire ce qu'on n'a ni vu, ni entendu ?

II. LE FONDEMENT THÉOLOGIQUE DE LA VIE MONASTIQUE ET LE RÔLE DE L'ABBÉ (RB 2)

Il n'y a pas de référence scripturaire dans le chapitre premier sur les diverses catégories de moines. L'inspiration de cette description pourrait être paulinienne et on la retrouve immédiatement dans le chapitre 2. Ce deuxième chapitre est dans la continuité de RB 1, 2 qui définit

⁶ Ne pas oublier que le Baptême n'est pas seulement la plongée dans l'eau, mais explicitement une profession : renoncement public à certains comportements, et proclamation publique de sa foi, engagement devant l'Église.

les cénobites : « ...ceux qui vivent en commun, dans un monastère, et combattent sous une règle et un abbé. » Aucun de ces caractères ne suffirait, à lui seul, à définir la vie monastique. On peut vivre en commun, sans être moine ni même chrétien : des communautarismes ont vu le jour à toutes les époques. On peut vivre ensemble dans un même lieu sans être moine : des utopistes l'ont tenté, et les phalanstères ont vu le jour, pas très longtemps d'ailleurs. On peut vivre sous une Règle – un règlement – sans être moine : les sectes et d'autres groupes font-ils autre chose ? On peut vivre sous un chef, un supérieur, une sorte de gourou ou de dictateur, sans être moine.

C'est la combinaison de ces trois composantes qui va définir le monachisme bénédictin. Ensemble, en un même lieu : ce n'est pas difficile à comprendre. Benoît aura à dire les conditions de ce vivre ensemble, ce qui l'empêche et ce qui permet de le restaurer. Et il donnera de nombreuses précisions en ce qui concerne les lieux communautaires. Ce ne sont pas là des préoccupations de l'Apôtre Paul. La Règle va commencer par aborder la question de l'abbé. Le chapitre 2 explique, pour une bonne part, l'essence de l'être monastique, ce qui justifie un monastère, une règle, un abbé. Dans ce chapitre de 40 versets, Benoît va largement recourir à saint Paul.

La première citation du chapitre au verset 3 – on pourrait presque dire le premier recours scripturaire pour présenter la vie monastique – est une citation de la lettre aux Romains 8, 15 (et cette expression est présente également en Galates 4, 6) : « Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte ; **vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier : Abba ! Père !** » La problématique du contexte paulinien est dense. Ce chapitre 8 des Romains est le cœur de toute la théologie de saint Paul, le texte biblique le plus souvent cité par saint Augustin et beaucoup d'autres auteurs, y compris Luther et Calvin. Benoît en fait, lui aussi, bon usage. Il s'agit d'être habité par l'Esprit du Christ, de mener une vie nouvelle en lui et par lui. De passer de la mort à la vie, de la chair à l'Esprit, avec le Christ ressuscité. C'est à l'abbé que Benoît s'adresse, mais en lui proposant le texte de Paul, il lui donne, sans le dire, une leçon d'humilité. Ce chapitre 2 pourrait s'intituler : « De l'humilité de l'abbé ». Pourquoi ? La foi. La foi des frères qui donnent à leur supérieur ce nom qui est celui du Christ. La foi de l'abbé qui doit se rappeler que l'abbé véritable, c'est le Christ. Et tous doivent se rappeler comme les y invite Paul que, par grâce, nous sommes tous enfants de Dieu, devenus héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ, et que ayant part à ses souffrances, nous aurons part aussi à sa gloire. La première clé de la vie monastique est la foi, comme elle est la clé de

la vie du baptisé. C'est la foi en la Présence du Christ dans l'abbé d'abord qui fonde la vie cénobitique : c'est cela qui fait que les trois caractères ensemble – vie commune en un même lieu, une règle, un abbé – déterminent une vie chrétienne particulière, la vie monastique cénobitique.

Si le contexte dans lequel Paul écrit ce verset dans la lettre aux Romains est le thème de la justification par la foi, de la libération apportée par le Christ seul, dans le parallèle de la lettre aux Galates (Ga 4, 6), la problématique est à peu près la même : nous sommes, par le Christ, passés de l'esclavage à la liberté. Ceci nous engage, mais nous portons dans nos cœurs l'Esprit du Christ. À vrai dire, Benoît invitera ses moines, dans bien des chapitres, à voir le Christ non seulement dans l'abbé, mais également dans les frères, les malades et les hôtes.

Au verset 13, nouvelle citation de Paul, 1 Co 9, 27 : « Je meurtris mon corps au contraire et le traîne en esclavage, **de peur qu'après avoir servi de héraut pour les autres, je ne sois moi-même disqualifié.** » Ce n'est pas seulement un conseil pastoral et de psychologie élémentaire que donne ici Benoît. Il s'agit d'une fidélité, de Paul et de Benoît, au Premier Testament : est nécessaire la cohérence entre l'écoute et l'action (« nous ferons et nous écouterons », Dt 5, 27), ou entre la parole et l'action. *Parole* de celui qui a mission d'enseigner, *écoute* de la part de celui à qui appartient de devenir disciple. Le contexte du verset de Paul évoque sa disponibilité à tous, Juifs ou non-Juifs, forts ou faibles, et la nécessité pour lui de combattre, en véritable ascète.

Au verset 20, deux textes de Paul sont combinés par Benoît : « il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a **ni esclave ni homme libre**, il n'y a ni homme ni femme ; car **tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus**⁷ » (Ga 3, 28) et « **car Dieu ne fait pas acception des personnes** » (Rm 2, 11). Là encore pour Paul la dialectique est entre l'homme libre et l'esclave, entre le juif et le païen, entre le salut trouvé dans la seule loi, et le salut donné par grâce. « Être tous un dans le Christ », comme dit saint Benoît, c'est le terme de la vie chrétienne, c'est le sens de la vie monastique : déjà l'abbé doit, pour sa part, voir tous les moines, anciens esclaves ou hommes libres, comme « un » dans le Christ. Au fond, il lui est demandé pas moins que ceci : déjà voir lui-même – au moins en espérance – ce que Benoît veut faire voir, petit à petit, à l'ensemble des moines, avant que, « tous ensemble » nous parvenions...

⁷ Le nom « Jésus » n'est jamais utilisé par Benoît qui le supprime dans les citations scripturaires.

La combinaison des textes de Paul dans ce chapitre manifeste qu'il ne s'agit pas seulement de réminiscences, mais d'une réflexion mûrie sur la place de la grâce dans la vie chrétienne et monastique.

La dernière référence paulinienne de ce chapitre a une portée pastorale. Au verset 23, Benoît cite 2 Tm 4, 2 : « Proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, **réfute, menace, exhorte**, avec une patience inlassable et le souci d'instruire. » Benoît ne retient que les trois verbes, et il commentera largement ces recommandations, tant dans ce chapitre que dans d'autres et particulièrement en *RB* 64.

III. NE RIEN PRÉFÉRER À L'AMOUR DU CHRIST

Le grand chapitre 7 sur l'humilité va présenter cette échelle qui, en un certain sens, est à descendre plus qu'à monter. Après le combat des ténèbres et de la lumière, de la nuit et du jour qui arrive, voici le combat dont l'autre n'était qu'une image, celui de la mort et de la vie. En filigrane, l'image théologique du Christ, descendu, abaissé en sa Passion jusqu'à la mort de la Croix, et remonté vers le Père, exalté par lui. Même si Benoît ne parle jamais de « Jésus », c'est l'incarnation du Christ qui s'achève en cet abaissement de la mort sur la Croix et l'exaltation de la Résurrection. Abaissement, soumission, « humilité », « humiliation », descente vers la terre, l'humus. La grande référence paulinienne est le chapitre 2 de la lettre aux Philippiens. Benoît n'en retient qu'un seul verset mais qui dit tout. Et même pas le verset entier, le cœur seulement : cela suffisait pour que ses premiers lecteurs, qui connaissaient bien les textes, soient renvoyés à l'ensemble : « il s'humilia plus encore, **se faisant obéissant jusqu'à la mort**, et à la mort sur une croix » (Ph 2, 8), cité en *RB* 7, 34.

Au verset 38, nous retrouvons Romains : « Selon le mot de l'Écriture : **À cause de toi, l'on nous met à mort tout le long du jour ; nous avons passé pour des brebis d'abattoir** » (Rm 8, 36). Et Benoît enchaîne au verset 39 : « **Mais en tout cela nous sommes les grands vainqueurs par celui qui nous a aimés** » (Rm 8, 37).

Au verset 43, on reconnaît 2 Co 11, 26 : « dangers de mes frères de race [...], dangers **des faux frères** » et une allusion à 1 Co 4, 12 : « On nous insulte, **nous bénissons** ; on nous persécute, nous endurons. »

Il semble qu'à rapprocher les références pauliniennes concentrées en ces quelques lignes de saint Benoît, on ait toute une présentation en cinq points du sens de la vie monastique.

- Lui, le **Christ**.
- **Pour toi**, le Christ, voici ce que nous subissons : la mort.
- **Par toi**, le Christ, nous sommes vainqueurs.
- **Avec toi**, et **comme** toi, nous voulons bénir et non maudire.
- Supporter les **faux frères** (comme ceux de Paul, comme ceux du Christ). Nous aussi pourrions rencontrer ou être ces faux frères.

Ainsi l'humilité est beaucoup plus et bien autre chose qu'une exigence morale. Elle a une dimension théologique, christologique et pascalle. Elle est itinéraire de mort et de résurrection du Christ : pour lui, avec lui, comme lui. Même si, avec lui, nous devenons brebis menées à l'abattoir, notre combat est le sien : comme lui, nous l'acceptons par amour. Il est déjà victorieux. Par grâce, nous le sommes avec lui.

Il est significatif que Benoît, entre le verset 36 de Rm 8 (« nous sommes considérés comme des brebis de boucherie ») et le verset 37 (« en toutes ces épreuves nous remportons la victoire, grâce à celui qui nous a aimés »), glisse ces mots : « ceux qu'anime l'espoir assuré de la récompense divine, ajoutent *avec joie* ». Cette apparition de la « joie » en un endroit tout à fait inattendu pourrait être incongrue, elle est cependant dans l'esprit du chapitre 8 des Romains, et de bien d'autres textes de Paul. « Réjouissez-vous, je vous le répète, réjouissez-vous » : on répète cela à longueur de temps pascal. Même si, à certains moments, le moine, comme l'Église, se croirait plutôt dans le *Triduum*, vivant une sorte de vendredi saint perpétuel, nous sommes déjà, et pour toujours dans le temps pascal, vainqueurs, pleins d'espérance et joyeux, pour reprendre les termes de Paul et de Benoît.

D'ailleurs cette « joie », on la retrouve, inspirée par Paul dans d'autres passages de la Règle. Ainsi au verset 16 du chapitre 5, de l'obéissance, on trouve une allusion à 2 Co 9, 7 : « Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son cœur, non d'une manière chagrine ou contrainte ; car **Dieu aime celui qui donne avec joie**. » Le recours à ce texte est d'autant plus intéressant que son contexte paulinien n'a rien à voir avec l'obéissance. Le thème des chapitres 8 et 9 de la deuxième aux Corinthiens est la collecte organisée par Paul au profit des communautés de Macédoine. Cela veut dire qu'ici Benoît inverse la relation qui se vit très ordinairement dans l'obéissance. Relation « descendante », pourrait-on dire, de celui qui détient l'autorité (la source, l'auteur, *l'auctoritas*), vers celui qui doit accomplir. Benoît présente l'obéissance de l'autre côté, vue d'en bas, comme un **don**. Une offrande comparable à la collecte pour des frères, don aux autres, aux frères du monastère, un service qu'on leur rend. Don qui est ma petite obole, celle de la veuve, dans la collecte communautaire, voire ecclésiale. Don tendu vers celui qui détient l'autorité apparemment,

mais en réalité offert au Seigneur lui-même qu'il représente. La joie en est le signe, même si on peut... rechigner, (cf. le chapitre 68 *Des choses impossibles*), Benoît n'est pas dupe.

La joie est encore présente ailleurs, et toujours en lien avec saint Paul, ainsi au chapitre 49, *Du Carême*, tellement essentiel, puisque Benoît affirme que toute la vie du moine devrait être comme un Carême ; on peut retourner la proposition et remarquer que ce qui est dit du Carême – sinon ce qui en est vécu – devrait être une image, un concentré en quarante jours de toute une vie monastique. Et l'on est frappé que deux fois le mot « joie » apparaisse dans ce chapitre. Joie pascalle, joie du désir spirituel. Mais un des deux emplois (*RB* 49, 6) de ce mot vient de Paul (1 Th 1, 6) : « accueillant la Parole en pleine détresse, **avec la joie de l'Esprit Saint.** » Paul rendait grâce pour l'effet de sa prédication, effet qui est celui de l'Évangile. L'Évangile éveille la foi, l'amour, il fait persévérer [au-delà du Carême, espérons-le] dans l'espérance, quelles que soient les difficultés. Tout cela est œuvre de Dieu, œuvre de l'Esprit.

Quand la joie n'est pas possible, ou quand ce n'est pas encore son heure, Benoît est attentif à apporter au moine, dans tous les services, dans toutes les occasions, les moyens et les aides pour qu'il ne soit *pas triste*. Même l'excommunié, le puni, Benoît ne veut pas qu'il soit encore « plus triste ». Ce qui veut dire d'ailleurs qu'il l'était déjà, c'est peut-être pour cela qu'il a fait des sottises. Le remède, c'est plus d'amour : « *confirmetur in eo caritas* » (*RB* 27, 4). Lui manifester qu'il est aimé. Il n'y a que pour l'abbé, que Benoît n'a pas l'air de songer à sa joie ! Cependant il lui donne des aides pour porter une part de son fardeau, et il lui recommande, non d'être joyeux, même pas de ne pas être triste, mais de n'être ni inquiet, ni soupçonneux⁸.

IV. ÊTRE CÉNOBITE, AVEC DES FRÈRES

Là encore saint Benoît a recours à saint Paul – et à l'évangile – pour soutenir sa présentation de la vie proprement cénobitique. Il le fait de deux manières. Une manière négative, et une manière positive.

⁸ On peut signaler quelque chose d'intéressant quant au sens de la vie monastique selon Benoît. Dans le chapitre 48, sur le travail manuel, on attendrait volontiers la citation de 2 Th 3, 10 : « celui qui ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. » Elle était abondamment répétée et commentée aux premiers temps du monachisme. Le Maître lui-même cite ce texte huit fois environ. Saint Benoît ne le cite ni ici, ni ailleurs. Par contre ce 48^e chapitre « dévie » vers des problèmes chers à Benoît, celui de l'organisation de la journée et des temps de travail, *autour* des heures de prière (pas l'inverse), comme les périodes de l'année *autour* de la **Fête** de Pâques, et celui de la lecture, la *lectio*.

Il ne masque pas les obstacles, ni même les ratés de la vie communautaire. À partir de là, il dit la nécessité et décrit les conditions de la conversion, du retour à la vraie vie fraternelle, au tissu communautaire déchiré par notre faute. Fautes légères, « épines de discorde » quotidiennes, et plus que quotidiennes puisque la prière du *Notre Père*, à chaque office, invite à demander pardon. Fautes graves aussi, et sanctions pouvant aller jusqu'à l'excommunication. Voilà pour le pôle négatif. Plusieurs chapitres lui sont appliqués. C'est assez naturellement dans les deux lettres à la tumultueuse communauté de Corinthe que Benoît va puiser les références bibliques nécessaires. Terrible ville de Corinthe dont le nom même avait donné la racine d'un verbe signifiant « se conduire mal, dans la débauche ». Mais se conduire mal, c'est aussi, en langage biblique, choisir d'autres dieux. Si Paul parlait d'exclusion, d'excommunication, c'était que la communauté chrétienne elle-même, l'Église locale, se trouvait en danger. Danger de retourner à des idoles. C'est là-dessus que saint Benoît s'appuie, comme le faisait et le fera pendant des siècles l'Église, pour justifier les sanctions.

Benoît a commencé par évoquer en deux chapitres (*RB* 23 et 25) la suite des avertissements puis des sanctions prises à l'encontre du frère coupable. Au chapitre 25, 4 il cite 1 Co 5, 5 : « Nous livrons cet individu à Satan **pour la perte de sa chair, afin que l'esprit soit sauvé au Jour du Seigneur.** » Relevons que saint Benoît a fait précéder cette référence d'une expression qui en dit beaucoup sur ses intentions : « Le frère restera seul [...] demeurant dans le deuil de la pénitence, et méditant cette sentence terrible de l'Apôtre... » (25, 3). Il y a là comme une sorte d'appréciation portée sur le verset de saint Paul. Et Benoît a supprimé la référence à Satan⁹, atténuant encore le tragique de la sentence. Le péché commis n'est pas le résultat d'une possession satanique, mais d'une complicité avec le mal en nous, la concupiscence, et de ce conflit en nous entre chair et esprit. Le propos devient, dans la Règle, un avertissement, du même ordre que ce que l'on appelle assez maladroitement les « malédictions » de Jésus et qui sont plutôt des lamentations. Dire à un enfant : « attention au feu », ce n'est pas le vouer à être brûlé, c'est même le contraire d'une menace. « La perte de la chair, la mort de la chair », c'est ce qui deviendra dans le vocabulaire monastique et ecclésial ultérieur, la « mortification », le jeûne et la pénitence. Toujours est-il que

⁹ Du moins du texte tel qu'il nous est rapporté par la Vulgate. Mais les citations latines de l'Écriture dans la *RB* ne sont pas forcément tirées de la Vulgate. Il ne faut donc pas en conclure trop vite que Benoît a corrigé le texte, et interpréter ces « modifications ».

Benoît, par tous ces détours, manifeste que l'excommunié s'est exclu lui-même de la communion fraternelle : c'est le même enseignement que celui de Paul. À preuve ce que saint Benoît dit au chapitre 27, en s'appuyant d'abord sur l'exemple et la parole du Christ (Mt 9, 12, au verset 1) : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades », puis sur saint Paul à nouveau : « Il vaut mieux au contraire lui pardonner et l'encourager, **de peur que cet homme-là ne vienne à sombrer dans une tristesse excessive**. C'est pourquoi je vous exhorte à **faire prévaloir envers lui la charité**¹⁰ » (2 Co 2, 7-8, cité aux versets 3 et 4). Pourtant, vient un moment, ou un degré de gravité, où l'évangile prévient que devant une porte fermée, on entendra : « En vérité je ne vous connais pas » (Mt 25, 12). Au chapitre 28, saint Benoît à son tour cite deux versets de Paul qui semblent aussi inflexibles que cette parole du Christ : 1 Co 5, 13 « Ceux du dehors, c'est Dieu qui les jugera. **Enlevez le mauvais du milieu de vous** » (1 Co 5, 13, au verset 6) et « Mais si la partie non croyante **veut se séparer, qu'elle se sépare** » (1 Co 7, 15 au verset 7). Un texte d'ailleurs où il n'est pas du tout question d'excommunication, mais du mariage et du cas d'un couple où la foi n'est pas partagée. Seule la formule, assez tranchante, a été retenue. Ces textes ne trahissent pas une particulière sévérité de saint Benoît, mais son souci de conduire au but toute la communauté dont il a la charge. Certes, comme le Bon Pasteur, il importe d'avoir le souci de la brebis perdue (cf. *RB* 27, 8), mais l'abbé, de même que le responsable d'Église, ne peut, par un excès d'indulgence, mettre en danger l'ensemble du troupeau (cf. *RB* 28, 8). C'est une des lourdes charges de son ministère. Beaucoup plus loin dans la Règle, Benoît pense à ceux qui pourraient se croire autorisés à jouer les redresseurs de tort, et il leur propose une sorte de petite annexe au chapitre de l'humilité ; c'est le chapitre 70, « Que nul ne se permette de frapper à tout propos ». Au verset 3, Benoît explique très brièvement, par un verset d'une épître pastorale (1 Tm 5, 20), le sens de ces chapitres sur les sanctions : « **Ceux qui pèchent, reprends-les [Benoît dit : seront repris] en présence de tous, afin que les autres aussi éprouvent de la crainte.** » Le texte reste celui d'une Règle monastique, qui doit conduire des hommes vers Dieu, et non un code pénal.

Le volet positif de la vie cénobitique est proposé, à vrai dire, tout au long de la Règle, mais dans les derniers chapitres, on dirait que

¹⁰ Le texte de la Vulgate dit : « Confirmez-en lui la charité ». Benoît dit « que l'amour soit confirmé en lui ». *Confirmetis in illum caritatem* (Vg) ; *Confirmetur in eo caritas* (*RB* 27, 4).

Benoît multiplie les recommandations pour qu'il devienne une réalité. Si Benoît ne cite pas l'hymne à la charité de 1 Co 13, quelques citations de Paul justifient le propos.

Au chapitre 63, 17, « Que l'amour fraternel vous lie d'une mutuelle affection ; **rivalisez d'estime réciproque** » (Rm 12, 10). Au chapitre 72, 4 Benoît cite une seconde fois, le même verset des Romains, en le transformant en souhait « qu'ils rivalisent ». Et le verset 7 de ce chapitre 72 est inspiré de très près par deux expressions de Paul : « **Que personne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui** » (1 Co 10, 24) et : « Tout comme moi je m'efforce de plaire en tout à tous, **ne recherchant pas mon propre intérêt**, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés » (1 Co 10, 33). L'ensemble des deux chapitres d'où sont tirées ces citations a visiblement inspiré *RB* 72. Emmanuel Lévinas disait que toute l'éthique se résumait dans l'expression « *Après vous* ». On pense à bon droit que le **bon zèle** selon saint Benoît porte largement l'empreinte de l'ensemble du chapitre 12 des Romains : la charité mutuelle, l'amour fraternel, « le zèle sans nonchalance » (Rm 12, 11) et bien d'autres conseils donnés par Paul se retrouvent sous les 12 petits versets de saint Benoît. Pareillement le « Tout est permis, [...] mais tout n'édifie pas » de 1 Co 10, 23 pourrait être une maxime du bon zèle.

Conclusion

Il n'y a sans doute pas lieu de conclure cet essai, car des lectures de plus en plus attentives de la Règle de saint Benoît ne manquent pas de renvoyer à bien d'autres réminiscences pauliniennes. Amour du Christ, ne rien préférer au Christ, suivre le Christ, révéler le Christ, accueillir le Christ, adorer le Christ, poursuivre avec l'aide du Christ... et tant d'autres expressions de saint Benoît font-elles autre chose que décliner l'affirmation de Paul : « Pour moi, vivre c'est le Christ » (Ph 1, 21), un texte d'ailleurs que Benoît ne cite pas ?

Le bref chapitre 68 de saint Benoît « Si l'on enjoint à un frère des choses impossibles » ne cite aucun texte biblique, mais comment ne pas lire entre les lignes la confiance de Paul : « J'ai prié le Seigneur de l'écarter de moi [l'écharde dans ma chair], mais il m'a déclaré : ma grâce te suffit ; ma puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse » (2 Co 12, 8-9).

Abbaye Notre Dame de Protection Michèle-Marie CAILLARD, osb
8 rue des Capucins
F – 50700 VALOGNES